



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DES
HAUTS-DE-SEINE**

N° Spécial

03 janvier 2023

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DSDEN 92 du 03 janvier 2023

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DES HAUTS-DE-SEINE	Page
DSDEN N° 2022-070	16.12.2022	Arrêté portant composition de la commission administrative paritaire départementale des instituteurs et des professeurs des écoles des Hauts-de-Seine.	3

ARRÊTÉ DSDEN92 n°2022-070

**portant composition de la commission administrative paritaire départementale
des instituteurs et des professeurs des écoles des Hauts-de-Seine**

**Le directeur académique des services de l'Éducation nationale,
directeur des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine,**

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

Vu le décret n°90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles,

Vu l'arrêté rectoral du 30 mai 2022 portant fixation du nombre de sièges de représentants des personnels titulaires et suppléants aux commissions administratives paritaires départementales uniques compétentes à l'égard des instituteurs et des professeurs des écoles dans le ressort de l'académie de Versailles,

Vu le procès-verbal relatif à la proclamation des résultats aux élections professionnelles de 2022 en date du 9 décembre 2022,

Vu l'arrêté n°2021-093 du 10 novembre 2021 portant composition de la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles des Hauts-de-Seine,

ARRÊTE

Article 1 : la commission administrative paritaire départementale unique commune aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles des Hauts-de-Seine est constituée comme suit :

▪ **au titre de l'administration :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Frédéric FULGENCE Directeur académique	Madame Véronique PAROUTY Directrice académique adjointe
Monsieur Antoine CUISSET Secrétaire général	Monsieur Jacques FLODROPS Directeur académique adjoint

Madame Véronique GARCIA-GILLET Adjointe au directeur académique chargé du 1 ^{er} degré	Madame Estelle BARREYRE IEN circonscription de Colombes 1
Monsieur Sylvain LE LOCH IEN circonscription ASH Nord	Madame Valérie NEVEU IEN circonscription de Suresnes
Madame Catherine COTONAT IEN circonscription ASH Sud	Madame Nathalie DE JESUS AMARAL IEN circonscription de Rueil Malmaison
Madame Pascale LE GALL IEN Instruction dans la famille et privé hors contrat	Madame Sylvia BLANCHE-BARBAT IEN circonscription de Bois-Colombes
Madame Valérie LOISEAU IEN circonscription de Neuilly-sur-Seine	Monsieur Gérard MILESI Chef de bureau D1D1
Madame Évelyne BERGÉ IEN circonscription de Meudon-Chaville	Madame Zohra AOUBAIDA Cheffe de bureau D1D2
Madame Sophie AVIGNON IEN circonscription Maternelle/CASNAV	Madame Marine CARRIÉ Cheffe de bureau D1D3
Madame Sandrine GRUZ Cheffe de la division du 1 ^{er} degré	Madame Emmanuelle CARBONNEL Cheffe de bureau D1D4

▪ **au titre des représentants des personnels :**

Titulaires	Affectation
Madame Daphné PACITTI-PARISI	E.M.PU LA PLAINE - CLAMART
Madame Fabienne ROUVRAIS-PASQUIER	E.E.PU HENRI POINCARÉ A - ASNIERES SUR SEINE
Madame Pauline CANER	E.M.PU GATHELOT - CLAMART
Monsieur Pascal HOUDU	E.P.PU VOLTAIRE - PUTEAUX
Madame Sophie MARTIN	CNED TOULOUSE
Madame Mathilde EISENBERG	E.M.PU JACQUES DECOUR - NANTERRE
Madame Christine PARAT	E.P.PU LOUIS PERGAUD - LE PLESSIS ROBINSON
Madame Julie FAUREL	E.E.PU RENAUDEL A - MONTROUGE
Madame Marianne PAIMBLANC	E.M.PU ALFRED DE MUSSET - LEVALLOIS PERRET
Monsieur Jean-Yves BERNARD	E.M.PU SONIA DELAUNAY - COURBEVOIE
Suppléants	Affectation
Madame Élisabeth RADUCANU	E.E.PU HENRI POINCARÉ B - ASNIERES SUR SEINE
Madame Isabelle GENTY	E.E.A. JUSTIN OUDIN - ISSY LES MOULINEAUX
Monsieur Éric RACOFIER	RASED - BAGNEUX
Madame Stéphanie DUFFOUR	CIRCONSCRIPTION BOULOGNE-BILLANCOURT
Monsieur Patrick PELLOUX-PRAYER	E.E.A. LES ROCHERS - CLAMART
Madame Anne GUIGNON	E.M.PU HENRI WALLON - NANTERRE
Madame Armelle PERTUS	E.E.PU LES GRESILLONS A - GENNEVILLIERS
Madame Tamara KNEZEVIC	TS ZONE MEUDON-CHAVILLE
Madame Sidonie MAZE	E.M.PU LES COTTAGES - SURESNES
Madame Christel LERICHE	E.M.PU LOUIS-HUBERT ALLIE - COURBEVOIE

Article 2 : Les présentes dispositions prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2023. Les dispositions de l'arrêté DSDEN92 n°2021-093 du 10 novembre 2021 sont abrogées.

Article 3 : Monsieur le secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre le 16 décembre 2022

Signé

Frédéric Fulgence

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Laurent HOTTIAUX

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>